



Le 7 mars 2023

COMMUNIQUE DE PRESSE

IDEA aux côtés des communes de Colfontaine, Dour et Frameries pour un projet global visant la valorisation du Bois de Colfontaine

Le Bois de Colfontaine constitue une étendue forestière de plus de 750 ha et présente un véritable poumon vert pour la région. Une enquête publique vient d'être initiée dans le cadre de la réalisation prochaine de nombreux aménagements (espaces de détente/pique-nique, balisage de randonnées, création de parkings, etc.) pour faire de cette forêt domaniale un véritable écrin pour un site majeur du tourisme vert en Cœur du Hainaut, tout en préservant sa nature.

Étendue sur le territoire des entités de Colfontaine, Dour et Frameries, la forêt de Colfontaine compte 750 ha de nature sauvage et protégée. Elle est aujourd'hui incorporée au Parc Naturel des Hauts-Pays et propose de nombreux circuits de balade. Elle constitue un rendez-vous « nature » incontournable pour de nombreux promeneurs et présente une réserve ornithologique mais aussi un intérêt botanique exceptionnels. Cette forêt domaniale représente un poumon vert important pour le Cœur du Hainaut.

Le site présentait néanmoins différents points noirs, peu propice à une activité optimale. Le bois n'est actuellement pas organisé pour une fréquentation touristique et de loisirs de manière spécifique. Le site manque cruellement d'une signalétique et d'un fléchage adapté, réel handicap au vu de sa position, ainsi que de stationnements. En effet, de nombreuses entrées existent, toutefois, il existe peu de parkings en périphérie et ils ont tendance à être totalement saturés. De même, il n'existe pas d'équipement de repos, ni d'espace adapté pour arrêter en sécurité les chevaux ou les vélos. Le patrimoine classé est plutôt dégradé, principalement le pavillon des chasseurs. Additionné de la présence de déchets abandonnés par endroit, un sentiment négatif en ressort.

IDEA et les Communes de Colfontaine, Dour et Frameries ont souhaité, en collaboration avec la DNF (Division Nature et Forêt) et le Parc Naturel des Hauts-Pays, développer un projet de valorisation touristique du Bois de Colfontaine visant à la fois la valorisation du patrimoine local, la mise en exergue de l'éveil à la nature ainsi que le développement d'un tourisme durable et responsable. Le bois de Colfontaine offre ainsi une réelle opportunité de valoriser un site auquel les habitants de la région sont attachés mais qui présente un manque d'équipement et dont le patrimoine bâti (Pavillon des Chasseurs) souffre de dégradations importantes.

Un premier subside a été alloué par le Commissariat Général au Tourisme (CGT) en 2019 pour un montant de 969.372 €, permettant la réalisation de divers aménagements.

Concrètement, les travaux porteront notamment sur l'aménagement de points d'entrée stratégique, situés en lisière et répartis sur l'ensemble du site : implantation de tableaux d'information (carte, règles de savoir-vivre, etc.), de panneaux directionnels indiquant les promenades balisées et les différents points d'intérêt, l'aménagement de zones de détente/pique-niques et de stationnement.





Le 7 mars 2023

Ainsi, deux grands parkings sont prévus, l'un du côté de la rue de Dour (60 places) pour l'accès direct au pavillon et l'autre au niveau de la Tour du Lait Buré (50 places). Ces aménagements seront accessibles aux PMR.

En outre, un parcours santé sera implanté au départ de la tour du Lait Buré, sous la forme d'une boucle de 150 m dans le bois agrémentée de mobilier sportif (poutres et parcours d'équilibre, ponts suspendus, ...).

« A travers ce projet, notre objectif est véritablement d'assurer le développement attractif de cet espace forestier majeur, permettant de compléter l'offre touristique sur le territoire du Cœur du Hainaut. » explique Jacques Gobert, Président d'IDEA. « Les retombées attendues vont en effet bien au-delà du territoire des 3 communes concernées, mais concernent l'ensemble du bassin de vie du Cœur du Hainaut. »

Le projet fait actuellement l'objet d'une enquête publique, afin de permettre à la population de prendre connaissance des aménagements proposés et d'émettre ses éventuelles remarques. Les travaux devraient débuter en septembre 2023 et se terminer fin 2024.

Un second volet, portant sur la restauration du Pavillon des Chasseurs fait actuellement l'objet d'une demande de subside pour un montant de l'ordre d'1 million € auprès de l'Administration wallonne (AWAP- Agence wallonne du Patrimoine). Le montant total des travaux s'élèvera pour l'ensemble des projets à 2,5 millions € HTVA.

« L'obtention de ce subside complémentaire permettrait de finaliser le projet dans son ensemble pour proposer alors aux usagers un site complètement remis à neuf. » explique Jacques Gobert. Ce projet permettra de rénover le Pavillon des chasseurs, avec notamment une aire de pique-nique et de détente.

Enfin, ce projet est renforcé par la présence du réseau de mobilité active « points nœuds » alentours, qui sera complété sur les trois communes par des projets de piste cyclo-piétonne en site propre traversant en partie le bois de Colfontaine. L'amélioration de l'accessibilité devient un facteur majeur d'attractivité de cette forêt domaniale.

